

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 25 mars 2010

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 128 membres.

• **Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Roland BLUM - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Frédéric DUTOIT - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Gilles PAGLIUCA - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Charles VIGNY - Clément YANA.

• **Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Mireille BALOCCO représentée par Jérôme ORGEAS - Jean-luc BENNAHMIAI représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Alexandre BIZAILLON représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Olivier BLANC représenté par André ESSAYAN - Jean-Louis BONAN représenté par Jacqueline MAURIC - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Joëlle BOULAY représentée par Jean-Pierre FOUQUET - Xavier CACHARD représenté par Jean-Marc BENZI - Gérard CHENOZ représenté par Maxime TOMMASINI - Eric DI MECO représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Jacqueline DURANDO représentée par Christophe LOPEZ - Joël DUTTO représenté par Haouaria HADJ CHICK - Vincent GOMEZ représenté par Antoine LORENZI - Laurence JOUANDON représentée par Martine GOELZER - Mourad KAHOUl représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Alain LAURENS représenté par Guy PONTOUS - Christophe MADROLLE représenté par Pierre SEMERIVA - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Patrick BORE - Martine MATTEI représentée par Frédéric OUNANIAN - Jean-Louis MOULINS représenté par Gilles PAGLIUCA - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Louis TIXIER représenté par Mireille FOURNERON - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL - Jocelyn ZEITOUN représenté par Samia GHALI - Karim ZERIBI représenté par Eugène CASELLI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DDIP 001-1963/10/CC

■ Attribution d'une subvention à la CCI Marseille Provence pour l'organisation des Rencontres de l'Innovation sur le technopôle Marseille Provence - Approbation d'une convention
DDEAIG 10/4273/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Lieu emblématique de l'innovation scientifique et technologique et lieu de rencontres et d'échanges, le Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert participe chaque année aux Rencontres de l'Innovation qui sont organisées par la CCI Marseille Provence.

Ces rencontres sont destinées aux chefs d'entreprises et acteurs économiques locaux. Elles ont pour objectif de faire le point sur un savoir-faire ou une technologie spécifique ou sur une problématique liée à l'entreprise.

Depuis 2006, la réflexion sur le choix des thématiques s'est notamment orientée vers la promotion des pôles de compétitivité.

Cette année, trois manifestations sont programmées :

- Le 24 juin 2010 aura lieu une manifestation en lien avec le pôle Eurobiomed (santé-biotechnologies)
- Le 14 octobre 2010 aura lieu une manifestation en lien avec le pôle Pegase (aéronautique).
- Le 16 décembre 2010 aura lieu une manifestation sur le financement de la création d'entreprises innovantes.

Ces rencontres ont toutes connu un réel succès les années précédentes, avec une participation d'environ 50 % d'industriels, 30 % d'institutionnels, 15 % de chercheurs, 2 % de journalistes, 3 % d'étudiants et autres...

Le budget prévisionnel de ces trois manifestations est de 39 800 euros.

Les principaux postes de dépenses se répartissent comme suit :

- Communication, aménagement des stands	14 600 euros
- Encadrement, logistique	25 200 euros

	39 800 euros

Ces montants seront financés comme suivant :

- CCI Marseille Provence	18 800 euros
- Conseil Général des Bouches du Rhône	15 000 euros
- Communauté Urbaine MPM (volet Economie et Innovation)	6 000 euros

	39 800 euros

Il est proposé au Conseil de Communauté d'approuver le versement au titre de l'année 2010 d'une subvention d'un montant de 6 000 euros à la CCI Marseille Provence, dont les modalités d'application sont définies par une convention qui est soumise à l'approbation du Conseil.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

- L'intérêt de soutenir l'organisation des Rencontres de l'Innovation sur le Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert par la CCI Marseille Provence.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 6 000 euros à la CCI Marseille Provence pour l'organisation des Rencontres de l'Innovation sur le Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert.

Article 2 :

Est approuvée la convention de partenariat ci-annexée entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et la CCI Marseille Provence.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole de l'exercice 2010 – Chapitre 67 – Nature 6743 intitulé « Subventions exceptionnelles de fonctionnement » - fonction 90 – sous-politique A 710.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué aux Technopôles
et agglomération numérique

Jérôme ORGEAS

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développement durable - Innovations -
Prospective

Eric DIARD

Pour Enrôlement,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI